

RÉSERVE PARLEMENTAIRE 2017

PRÉ-DOSSIER DE DEMANDE

ASSOCIATIONS

*Ce pré-dossier est à compléter,
accompagné de toute pièce utile au
soutien de la demande, et à adresser
à la permanence parlementaire
de Joël GIRAUD
AVANT LE 31 AOUT 2016.*

*L'examen de toutes les demandes
sera réalisé en septembre pour choisir
les associations retenues,
dont le dossier sera proposé
à l'Assemblée nationale en octobre,
au titre de la réserve parlementaire
pour l'année 2017.*

*Le rapporteur du Budget rend
sa décision entre fin décembre
et début janvier, permettant ainsi
le dépôt du dossier de demande
de subvention auprès du ministère
qui aura été désigné.*

Dénomination de l'association :

Objet de l'association :

.....

Adresse du siège social :

Code postal et commune :

Président-e :

Téléphone :

Courriel :

Présentation de l'objet de la demande de crédits de la réserve parlementaire
(Fonctionnement, projet, action, investissement...) :

.....

L'association a-t-elle déjà bénéficié de la réserve parlementaire ?

Oui Non | Si oui, en quelle(s) année(s) ?

Montant sollicité en 2017 :

Montants des subventions demandées aux autres organismes pour ce projet :

.....

ASSEMBLÉE NATIONALE

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
10 avenue de Vallouise
05120 L'ARGENTIERE-LA BESSEE
tél. 04.92.21.33.81

jgiraud@assemblee-nationale.fr

blog : jgiraud.typepad.fr

Budget total de l'action ou du projet :

Budget total annuel (approximatif) :

Fait le, à

Signature